

Indemnité en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel (**2024-2025**)

⚠ Le dossier doit être impérativement rendu complet pour le 1^{er} juillet 2024.

• Partie à compléter par les parents uniquement pour l'enfant mineur

Je soussigné (e) (Nom et prénom) : _____

Représentant légal de l'enfant mineur (Nom, prénom) : _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit(e) au Lycée Horticole et Animalier de La Tour Du Pin en classe de : _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'indemnité : fournir le RIB de l'enfant

N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'indemnité, celle-ci sera versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur : fournir le RIB du représentant légal

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, **cette autorisation doit être accompagnée d'une copie du livret de famille.**

• Partie à compléter uniquement par l'enfant majeur

Nom et prénom de l'enfant majeur : _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit(e) au Lycée Horticole et Animalier de La Tour Du Pin en classe de : _____

RIB au nom de l'élève majeur à fournir, le virement bancaire s'effectuera sur le compte de l'élève majeur.

⚠ Si celui-ci ne détient pas de compte il peut donner mandat à un tiers, dans ce cas compléter la **fiche au verso.**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

- **En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année**, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.
- En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouveau lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal ou de l'élève majeur :

Élève majeur :

Je soussigné (élève) NOM Prénom :
demeurant :
élève en classe de au lycée horticole et animalier de la tour
du pin durant l'année scolaire 2024 /2025 désigne comme mandataire
pour percevoir en mon nom l'allocation lycéen professionnel dont je vais bénéficier dans le cadre de mes
périodes de formation en milieu professionnel.

En cas de souhait de ma part de mettre fin à ce mandat, je m'engage à signaler ma nouvelle situation à mon
établissement scolaire avant ma période de formation en milieu professionnel pour permettre à ce dernier
de modifier les données bancaires afférentes au versement de mon allocation.

Mandataire :

Je, soussigné NOM Prénom :
demeurant
accepte de percevoir sur mon compte bancaire l'allocation lycéen professionnel
de non titulaire d'un compte bancaire individuel, pour
l'année scolaire 2024/2025 afin de lui permettre de percevoir cette allocation par mon intermédiaire.
J'atteste être informé(e) que peut à tout moment indiquer à
son établissement scolaire son souhait de mettre fin à ce mandat.

Fait à Le

Le mandant (élève)
NOM Prénom :
Signature:

Le mandataire
NOM Prénom :
Signature :